



Les Climats

DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE

EN 10 QUESTIONS



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Les Climats du vignoble
de Bourgogne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015

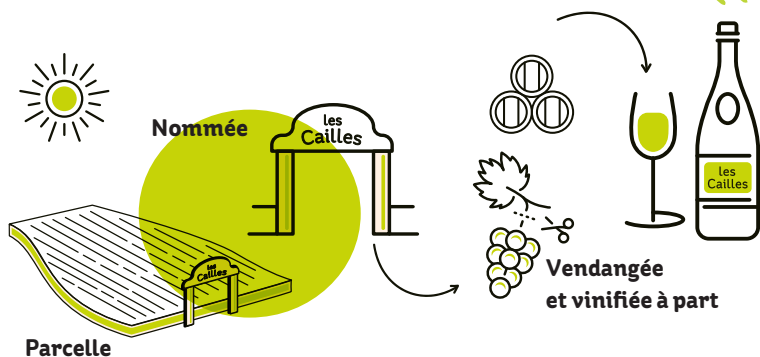


DES CLIMATS UNIQUES AU MONDE

Il aura fallu 2000 ans pour créer cette exception mondiale ! Nulle part ailleurs, la volonté de relier le vin à sa terre d'origine n'a été poussée d'une manière aussi précise et intime que sur le vignoble des Climats.

QUESTION N°1

QU'EST-CE QU'UN CLIMAT ?



En Bourgogne, un Climat ne désigne pas la météo mais bien une parcelle de vigne, précisément délimitée et nommée, souvent depuis des siècles, et qui produit un vin singulier.

Ce vin est le fruit d'une histoire, d'un milieu naturel (relief, nature des sols, exposition au soleil), d'un cépage et d'un savoir-faire millénaire. Chaque Climat, vendangé et vinifié séparément à partir d'un seul cépage, porte un nom unique que l'on retrouve sur la bouteille. Romanée Conti, Clos de Vougeot, Montrachet, Musigny, Corton... sont autant de Climats qui expriment le micro-terroir particulier de ces parcelles.

BON À SAVOIR

Plus de 1200 Climats
sont inscrits
au Patrimoine
mondial.

Les Climats, identité

QUESTION N°2

COMMENT SONT **NÉS** LES CLIMATS?

Les Climats sont l'héritage de 2000 ans d'histoire de culture de la vigne au cours desquels les hommes ont progressivement identifié, délimité, nommé et hiérarchisé plus de 1200 Climats différents.

La construction des Climats est étroitement liée à l'histoire des hommes. Moines, ducs, parlementaires, bourgeois, négociants et vignerons ont successivement développé et promu le vignoble, contribuant ainsi à la qualité et à la renommée des vins de Bourgogne.

La notion de Climats ne se répand véritablement qu'au XVII^e siècle avec la production de vins issus de cuvées séparées. **Les principes fondamentaux** liés à la connaissance des terroirs, à la sélection des cépages et aux savoir-faire caractéristiques du travail de la vigne et de la cuverie, se sont élaborés au fil des siècles et ce, **dès le haut-Moyen-Âge, au VI^e siècle.**



Les moines
ont-ils inventé
les Climats ?



Faux !

Si au Moyen-Âge les moines ont bien établi les principes de l'architecture et des savoir-faire vignerons, on parlait à cette époque des vins de Beaune et des vins de Dijon. La vinification par parcelle et la notion de Climats n'existaient pas encore ! Il faudra attendre le XVII^e siècle pour que la commercialisation de vins portant le nom de leur parcelle d'origine se développe avec la notion de Climat.



Les Climats, identité

QUESTION N°3

OÙ SE SITUENT LES CLIMATS INSCRITS?

Les Climats inscrits au Patrimoine mondial constituent un territoire de 60 km de long, entre Dijon et les Maranges.

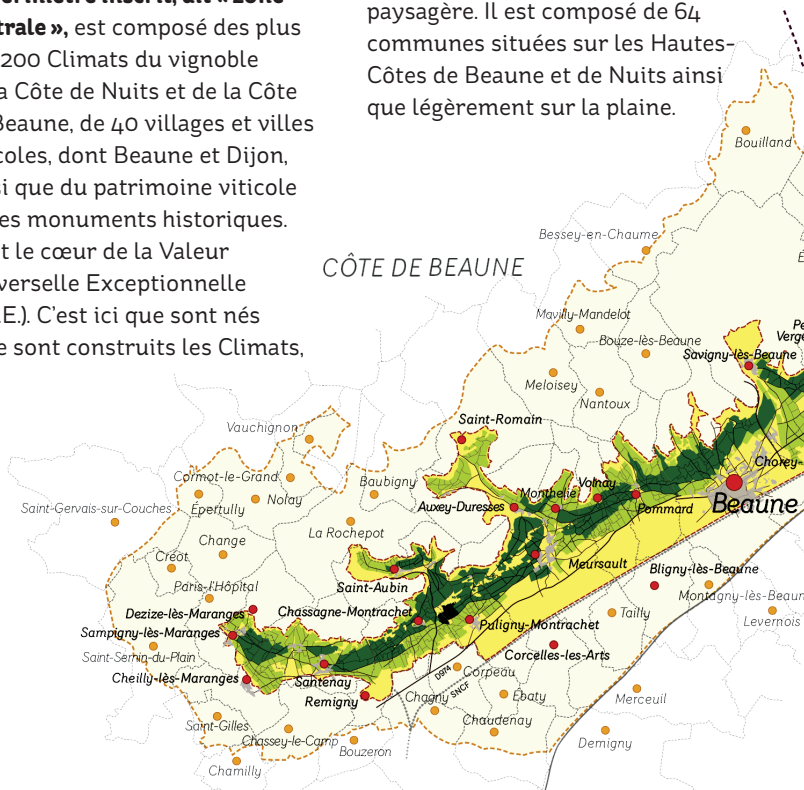
Ce périmètre intègre les éléments constitutifs de ce vignoble d'exception et de son histoire.

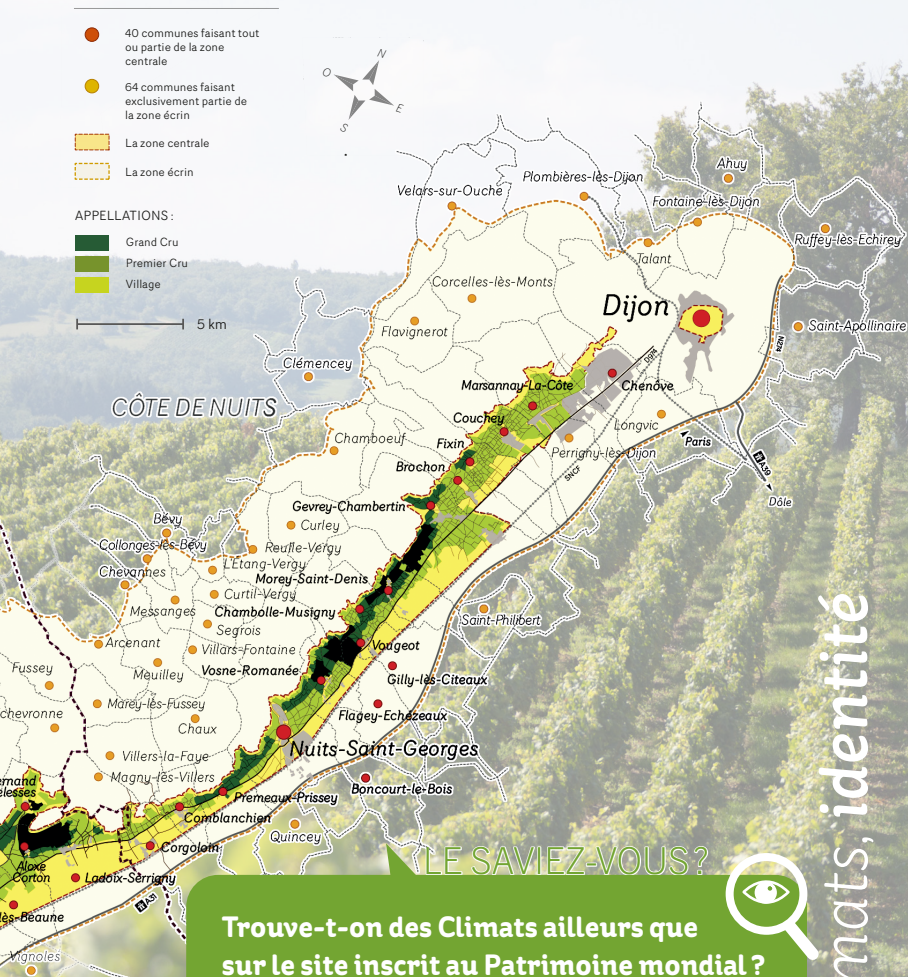
Le périmètre inscrit, dit « zone centrale », est composé des plus de 1200 Climats du vignoble de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune, de 40 villages et villes viticoles, dont Beaune et Dijon, ainsi que du patrimoine viticole et des monuments historiques. Il est le cœur de la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.). C'est ici que sont nés et se sont construits les Climats,

composant aujourd'hui ce paysage unique en mosaïque.

Autour de la zone centrale une «zone écriv» est définie.

Ce territoire n'est pas inscrit au Patrimoine mondial mais constitue un espace de préservation paysagère. Il est composé de 64 communes situées sur les Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits ainsi que légèrement sur la plaine.





Trouve-t-on des Climats ailleurs que sur le site inscrit au Patrimoine mondial ?

Il existe d'autres Climats en Bourgogne, notamment pour les vins classés en AOC 1^{er} Cru et Grand Cru. La zone inscrite au Patrimoine mondial, composée de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits, représente le cœur historique de la construction des Climats. Elle constitue à elle seule la grande majorité des Climats.

QUESTION N°4

D'OÙ VIENT LE MOT «CLIMAT» ?

Le Climat (terroir) et le Climat (conditions météorologiques) ont la même origine : du latin clima, lui-même dérivé du grec klima et qui désigne l'inclinaison et la position d'un lieu sur la terre.

Le terme apparaît pour la première fois pour désigner une terre à vignes, en 1584, à propos du Champ Berthin. Son usage s'est généralisé au XVII^e siècle en incarnant la référence pour les vins de grande qualité. L'inscription au Patrimoine mondial a remotivé l'utilisation du mot qui, à lui seul, incarne un vin de terroir, historique et de qualité.

CURIOSITÉ



Les Amoureuses

Tonton Marcel

Les Gouttes d'Or

Les Vergers...

→ Les Climats portent des noms parfois évocateurs, ou mystérieux. Les déchiffrer, c'est comprendre leur histoire.

Saviez-vous que « **Montrachet** » évoque un mont « chauve », avec une végétation rase ?
Ou que « **Les Perrières** » fait référence à une ancienne carrière ?



L'INFO EN +



Quelle est la différence entre Climat et lieu-dit ?

Les **lieux-dits** existent partout en France ! Ils désignent une zone géographique, inscrite au cadastre, portant un nom et rappelant une particularité topographique ou historique. L'usage de ce lieu (agricole, viticole...) et les informations liées au terroir n'entrent pas dans sa définition, contrairement à celle du mot Climat qui fait référence au terroir d'origine.

Les climats, identité

QUESTION N°5

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE CLIMATS ET APPELLATION VITICOLE ?

Une appellation viticole fait référence à la zone géographique dans laquelle est produit un vin, à sa qualité et aux savoir-faire qui y sont liés.

En Bourgogne, les vins sont classés selon trois niveaux d'appellation : les Régionales, les Villages (qui comprennent les Premiers Crus) et les Grands Crus.

On peut retrouver des Climats dans chacun de ces niveaux d'appellation. En Côte de Beaune et en Côte de Nuits, les Grands Crus, les Premiers Crus et la quasi-totalité des Villages correspondent à des Climats particuliers.

MÉMO

Qu'est-ce qu'une AOC ?

L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) viticole est une certification régie par l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine). Elle existe depuis 1935 et garantit la qualité et les caractéristiques du vin :

- son terroir d'origine
- son mode de production, qui suit des étapes bien précises
- les savoir-faire locaux, inscrits dans la tradition, enrichis au fil du temps.



**84 AOC existent
en Bourgogne,**
réparties en 3 niveaux d'appellations.

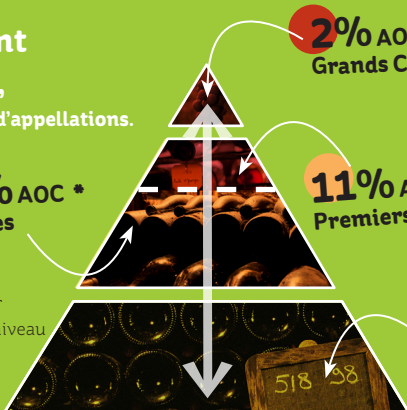
Il est possible de retrouver
des Climats dans chaque niveau
d'Appellation d'Origine
Contrôlée.

39% AOC *
Villages

2% AOC *
Grands Crus

11% AOC *
Premiers Crus

48% AOC *
Régionales



Climats



Les Climats, identité

* Chiffres basés sur les surfaces AOC

QUESTION N°6

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE MONDIAL ?

Le Patrimoine mondial est un programme de l'UNESCO* visant à protéger les biens naturels et culturels d'exception de la planète en tant qu'héritage commun de l'humanité.

Cette reconnaissance est attribuée à des lieux ou des monuments, situés à travers le monde, possédant une VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE. A ce titre, ils sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial afin d'être protégés pour que les générations futures puissent encore les apprécier à leur tour.

Le **Mont-Saint-Michel**, le **Taj Mahal**, le **parc de Yellowstone** ou encore le sanctuaire historique du **Machu Picchu** sont également inscrits au Patrimoine mondial.

Sur les 1154 biens inscrits au Patrimoine mondial en 2021, **la France en compte 49** dont **8** pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

* UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

V.U.E. ?

Tout site inscrit au Patrimoine mondial doit posséder une Valeur Universelle Exceptionnelle, c'est à dire une importance culturelle et/ou naturelle unique et inestimable, qui transcende les frontières. À ce titre, ce site mérite d'être protégé et préservé aux yeux du monde.

**Protéger et transmettre
les trésors de l'humanité**

C'est la mission de l'UNESCO
et du Patrimoine mondial.



1154

**biens inscrits
dans le monde**



*Sanctuaire historique
du Machu Picchu*

49

**biens inscrits
en France**



*Climats du vignoble
de Bourgogne*

8

**biens inscrits
en Bourgogne-Franche-Comté**



Colline et Basilique de Vézelay



Saline Royale d'Arc-et-Senans

Patrimoine mondial de l'UNESCO

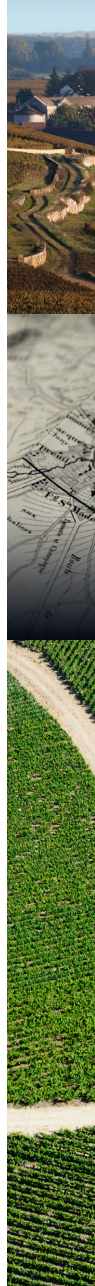
QUESTION N°7

QU'EST-CE QUI EST INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL ?

Depuis le 4 juillet 2015, les Climats du vignoble de Bourgogne sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que «paysage culturel», c'est-à-dire comme œuvre conjuguée de l'homme et de la nature.

L'inscription au Patrimoine mondial, c'est la reconnaissance des Climats du vignoble de Bourgogne comme :

- un paysage culturel unique, façonné par l'homme depuis plus de 2000 ans
- un modèle de viticulture de terroir qui rayonne dans le monde entier
- un patrimoine bâti exceptionnel, lié à la culture de la vigne
- un conservatoire vivant de traditions et de savoir-faire viti-vinicoles





Les villages
viticoles



Les monuments



Beaune et Dijon



La culture
scientifique



Le patrimoine viticole



Les traditions
et savoir-faire

Ils font partie du site inscrit

LE SAVIEZ-VOUS?



Les parcelles de vignes ne sont pas les seuls éléments inscrits au Patrimoine mondial.

L'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne intègre également **les éléments culturels et patrimoniaux** incarnant l'histoire de la production viticole. Plus que le vignoble, c'est tout un territoire, une culture et des savoir-faire qui sont ainsi valorisés et reconnus par l'UNESCO.

QUESTION N°8

QU'APPORTE L'INSCRIPTION AU TERRITOIRE ET À SES HABITANTS ?

Une image et une notoriété renforcée pour la Bourgogne.

En France comme à l'international, la Bourgogne s'est vue renforcée dans son image patrimoniale et historique, au-delà de la bonne réputation déjà acquise par les vins. L'inscription des Climats génère chaque année plus de 150 articles de presse. Elle est aussi au fondement d'une découverte culturelle renouvelée, élargie à un plus grand public.

Un trésor à défendre et protéger

Si les Climats sont un facteur important de l'attractivité de la région, ils sont également un véritable trésor qu'il s'agit de protéger.

Pas question ici de sanctuariser le site mais bien de préserver ses paysages et ses patrimoines emblématiques, tout en accompagnant le développement d'une manière durable. Des actions de protection, de réhabilitation, de formation et de sensibilisation sont ainsi menées, en lien avec les collectivités territoriales et les professionnels du monde viticole et touristique.

MAIS ENCORE...



L'inscription crée-t-elle des contraintes particulières ?

L'UNESCO n'impose directement aucune contrainte. Mais être inscrit au Patrimoine mondial engage à protéger ce site d'exception grâce à des règlements locaux ou nationaux. Par exemple, l'outil des sites classés loi 1930 encadre la modification ou la destruction des murets anciens ou l'abattage d'arbres isolés.



Y a-t-il eu de nouvelles retombées économiques ?

S'il est aujourd'hui difficile de quantifier les retombées économiques et touristiques liées à la protection d'un site aussi vaste que celui des Climats, l'inscription au Patrimoine mondial renforce la notoriété internationale et la dynamique touristique des Climats en tant que territoire viticole, patrimonial et culturel d'exception.



L'UNESCO attribue-t-il des financements ?



L'UNESCO ne reverse aucune aide financière aux sites inscrits. L'inscription permet par contre de mobiliser les acteurs publics (subventions) et privés (mécénat) afin de bénéficier de soutiens spécifiques pour des projets.

Les pratiques viticoles sont-elles impactées ?

Les modes de culture de la vigne restent réglementés par l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) et par les syndicats viticoles de chaque village et appellation. C'est leurs rôles de garantir l'authenticité des terroirs et des vins produits.



Patrimoine mondial de l'UNESCO

QUESTION N°9

À QUOI SERT L'ASSOCIATION DES CLIMATS DE BOURGOGNE ?

Créée en 2007, sous la présidence d'Aubert de Villaine, pour élaborer le dossier de candidature auprès de l'UNESCO, l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne est aujourd'hui garante de la « Valeur Universelle Exceptionnelle » (V.U.E.) des Climats. L'association fédère l'ensemble des élus et des acteurs économiques et viticoles du territoire afin d'assurer la gestion du site dans le respect des valeurs du Patrimoine mondial que sont :

- La protection de l'authenticité et de l'intégrité du site
- Le développement de la connaissance autour des Climats
- La transmission du site aux générations futures
- La gestion durable du site.

Une mission d'intérêt général

Le champ d'intervention de l'Association couvre plusieurs actions :

- Protection des paysages et du patrimoine
- Étude de l'impact de certains projets (implantation d'éoliennes, développement urbain, etc.)
- Animation de commissions de travail dédiées au développement durable, au tourisme, à la médiation...
- Organisation d'événements pour encourager la découverte et la compréhension des Climats
- Création de supports pédagogiques pour le jeune public et les professionnels
- Création de supports promotionnels
- Soutien à la recherche scientifique et à la vulgarisation de ces contenus

Quels sont les membres-financeurs de l'Association ?



QUESTION N°10

COMMENT S'ENGAGER EN FAVEUR DES CLIMATS ?

Devenir mécène

Chaque mécène apporte un soutien vital pour la cause des Climats et notre programme d'actions. Chaque donateur bénéficie d'une déduction fiscale de 60% du montant du don versé.

Rejoindre les ambassadeurs

Véritables porte-parole, ils œuvrent pour une meilleure connaissance des Climats et disposent pour cela d'une formation et d'outils de communication spécifiques.

Faire partie des vigneron ambassadeurs

Les vignerons font vivre les Climats au quotidien. Des outils pratiques et de communication leur sont proposés pour valoriser leur travail sur le site inscrit.

Adhérer à l'Association

Pour participer à la vie de l'Association et assister aux assemblées générales.

S'engager en tant que bénévole

Indispensable cheville ouvrière, les bénévoles participent aux événements de promotion des Climats.



L'Association

LES CLIMATS EN QUELQUES CHIFFRES

+ de **1200**



Climats uniques

2000 ans



d'histoire

+ de **220 km**



de murets de pierre

40

villages et villes



viticoles

+ de **1300**

vigneron



**aux savoir-faire
millénaires**

13 219

hectares

inscrits

au Patrimoine mondial



22

bénévoles



60 km
de long

sur 1 à 2 km de large

entre 200

et 450 m
d'altitude



26

scientifiques associés



60

entreprises mécènes



Association des Climats du vignoble de Bourgogne -
Patrimoine mondial

12 boulevard Bretonnière - 21200 BEAUNE

03.80.20.10.40

info@climats-bourgogne.com

www.climats-bourgogne.com



Conception, graphisme et mise en page : Atelier Paangram

Rédaction : Lisa Van Reeth et l'Association des Climats du vignoble
de Bourgogne

Photographies : p.01 Michel Joly, BIVB - Aurélien Ibanez /
p.02 Aurélien Ibanez / p.03 Newik / p.04 Bourgogne LiveProd, Archives
municipales de Beaune - Michel Joly / p.05 Ville de Dijon, Bibliothèques
Municipales de Dijon - Michel Joly, Armelle photographe / p.06 Agence
Aneox / p.07 BIVB - Armelle Photographe / p.09 Jean-Louis Bernuy,
Armelle Photographe, Michel Joly / p.10 BIVB-Aurélien Ibanez /
p.11 BIVB - Armelle Drouin, BIVB - Aurélien Ibanez, BIVB - Daniel Gillet,
Armelle photographe / p.13 Studio Morize, Saline Royale
d'Arc-et-Senans, BIVB - Aurélien Ibanez / p.14 Jean-Louis Bernuy,
Michel Joly, Armelle photographe, Ville de Dijon, Bibliothèques
municipales de Dijon / p.15 Jean-Louis Bernuy, Michel Joly,
Armelle photographe / p.16 © BIVB - Armelle photographe /
p.17 BIVB - Armelle photographe, Armelle photographe, Hospices civils
de Beaune / p.19 Michel Joly, Jean-Louis Bernuy

L'Association remercie ses partenaires et mécènes dont le soutien et la générosité
rendent possible le déploiement des activités et le rayonnement
des Climats du vignoble de Bourgogne, Patrimoine mondial.



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

ASSOCIATION

**CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL**